

## Causes de la non Performance des Finances Publiques Locales en Ville de Beni /R. D Congo

« Jonas Paluku Vihonoku, Trésor Paluku Makwekwe sont Assistants de  
Recherche à l'ISC-Beni et Doctorant Mbusa Kitsamuli est Assistant à l'ISDR-  
Beni »

---

### Résumé

La présente étude aborde les causes de la non performance des finances locales en ville de Beni. Les collectivités locales se heurtent aux différentes difficultés. Dans cette étude, nous avons relevé les causes d'ordres financier, politique et sécuritaire. L'insuffisance des ressources financières et la mauvaise gestion des autorités locales sont autant d'effets en caractères financiers. Ensuite, les causes politiques sont souvent le clientélisme et la politique de parrainage qui caractérisent la nomination des animateurs des Entités territoriales Décentralisées. Enfin, l'insécurité qui se caractérise par les violences, pillages, tueries et incendies des biens des citoyens incapables de payer les taxes locales.

**Mots-Clés :** Performance, Finances locales, Collectivités locales

### Abstract

This study addresses the causes of the non-performance of local finances in the town of Beni. In this study we noted the political, financial and security causes. The insufficiency of financial resources and the poor management of local authorities have so many financial effects. Subsequently, the political causes are often clientelism and sponsorship policy which characterize the appointment of leaders Decentralized Territorial Entities. Finally, insecurity which is characterized by violence, looting, killings and burning of the property of citizens unable to pay local taxes.

**Key-words:** Performance, Local finances, Local communities

---

Date of Submission: 01-07-2024

Date of Acceptance: 11-07-2024

---

### I. Introduction

Au fil du temps que le monde prend son train, les évolutions tant technologiques que idéologiques marquent tous les domaines de la vie planétaire dans toute leur diversité. C'est ainsi qu'à chaque époque, l'économie, la politique et d'autres domaines de la vie quotidienne se laissent drainer par les principales évolutions du monde qui les caractérisent.

En outre, l'évolution des besoins sociaux entraîne la revendication des citoyens envers l'Etat d'agir et de financer certaines activités liées notamment au développement des technologies et aux évolutions sociales (P. BOUCHEIX et RENE JUILLARD, 2019, p.16).

Cependant, les Etats ont le plus grand besoin de fonds pour faire face aux sollicitations de leurs citoyens. Les attentes sont immenses ; et pour faire face à une très faible part de ces besoins, les Etats s'endettent constamment des fonds auprès de pays les plus riches, vivent sur le dos des masses rurales qui produisent des modestes richesses. Tout cela sans se donner la peine d'identifier la réalité du patrimoine et des richesses de leurs habitants.

Dans le monde entier, tous les Etats sont confrontés à deux préoccupations majeures. Il s'agit d'une part de la préoccupation de trouver les ressources pour favoriser le fonctionnement continu et normal de la machine administrative, et d'autre part, celle de répondre aux problèmes économiques et sociaux qui menacent la population (M. BUABUA WA KAYEMBE, 2021, p.26).

C'est pourquoi, à ces jours, les attributions de l'Etat se sont multipliées. L'Etat est devenu le garant de la sécurité économique et sociale des citoyens. Ces derniers lui attribuent de plus en plus la responsabilité du maintien de leur pouvoir d'achat, de leur droit à la santé, à l'éducation, à un logement décent, etc. Ces fonctions nouvelles de l'Etat ont évidemment entraîné une augmentation des dépenses publiques (P. LE BOLLOCH, YVON LE FIBLEC et C. CHAUVY, 1987, p.108).

Par conséquent, la plupart d'Etats ont changé leur mode de gestion de gouvernance afin de s'approcher à leurs citoyens. Ils ont migré de l'administration centralisée vers l'administration décentralisée qui concède aux Entités Territoriales Décentralisées l'autonomie locale sur les plans financier et administratif. Les collectivités territoriales présentent certaines particularités, limitant relativement leurs marges de manœuvre en matière de

systèmes fiscaux et de mécanisme de financement des activités. En effet, si le gouvernement et le législateur ont transféré aux collectivités territoriales les compétences nécessaires pour mener leurs activités locales, l'autonomie financière qui leur a été accordée demeure cependant limitative. En effet, si les collectivités territoriales sont libres de décider des opérations qu'elles financent, certaines dépenses présentent, pour elles, un caractère obligatoire ; ce qui limite leur autonomie budgétaire. Par ailleurs, les ressources propres doivent représenter une part déterminante de l'ensemble des ressources. En outre, le pouvoir fiscal des collectivités territoriales, notamment le pouvoir de fixation des taux des impôts et taxes est limité par le législateur (Théodore J. O. KABORE, 2016, p.4).

Les collectivités locales, dans la majorité de pays, jouent un rôle clé dans le développement et l'amélioration du niveau de vie de la population. A cet effet, de nombreux Etats considèrent les collectivités locales comme des partenaires essentiels pour développer des politiques, assurer des services sociaux plus efficaces et plus équitables et bâtir des infrastructures nécessaires pour le développement économique et une meilleure vie (J. MARTINEZ-VAZQUEZ et P. SMOKE, 2011, p.23). Mais aussi, l'évolution de l'autonomie financière des collectivités ne peut se comprendre qu'à travers le prisme des finances publiques générales, elles-mêmes déterminées par l'environnement économique et politique (J.M MONNIER, SD, p.202).

Toutefois, dans la majorité des pays, l'instauration de la décentralisation n'a pas été facile et nombreux défis persistent. Il a été question de surmonter plusieurs obstacles. Les collectivités locales ont besoin d'être mieux équipées pour pouvoir s'acquitter de leurs fonctions et devenir ainsi des partenaires plus forts et efficaces afin de répondre aux principaux défis.

Les finances publiques locales ont longtemps été tenues pour secondaire. Ce n'est que dans une récente période qu'a été reconnue la place qu'elles occupent dans les finances publiques ainsi que l'influence qu'elles exercent sur l'économie nationale. Elles ont pris aujourd'hui une ampleur inégalée, ce qui de prime abord paraît aller de pair avec les initiatives de plus en plus larges accordées aux collectivités territoriales (M. BOUVIER, MC ESCLASSAN, JP LASSALE, 2013, p.669). La plupart des villes et autres Entités du monde sont confrontées à des difficultés financières. Les faillites, déficits budgétaires, débâcles financières, infrastructures négligées, dégradation de la qualité des services, quartiers à l'abandon, aggravation de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont autant des maux des collectivités locales (Catherine Farvacque-Vitkovic et Mihaly Kopanyi, 2016, p.29).

C'est dans ce cadre que la RD Congo, entraver la loi organique du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces, on voit se succéder la mise en place de trois niveaux de gouvernance notamment le gouvernement central, les provinces et les entités territoriales décentralisées que sont les villes, les communes, les secteurs et les chefferies. Selon une définition étroite, les finances locales sont la branche de la science financière qui traite du financement des collectivités territoriales. Elles étudient les aspects juridiques, politiques et économiques des recettes et des dépenses des budgets des administrations publiques décentralisées. L'analyse de finances locales est donc celle du budget de la collectivité territoriale (Loi Organique no 08/016 du 07 octobre 2008 de la RD Congo). Malheureusement, il s'observe à ces jours une opacité dans la gestion des administrations publiques dont les collectivités territoriales ou collectivités locales qui font objet de cette étude.

En R.D. Congo, la gestion des finances publiques locales se heurtent à des difficultés dues à l'incivisme fiscal, détournement des fonds et l'escroquerie de la part des dirigeants nommés desdites collectivités. En outre, certains problèmes sont liés au faible développement de système de financement et au manque de capacités ou à l'insuffisance des ressources. Ce qui entraîne la non performance en terme de la gestion financière des administrations locales dont la ville de Beni qui constitue le champ d'investigation pour cet article scientifique.

Ainsi, la préoccupation de notre étude est de ressortir les causes de la non performance des finances locales de la ville de Beni. Autrement dit, la problématique de notre recherche se résume par la question : Quelles sont les causes de la non performance de finances publiques locales en ville de Beni ?

En guise d'hypothèse nous pensons que les finances publiques locales de la ville de Beni ne sont pas performantes suite à l'incivisme fiscal dû à l'insécurité qui se vit en ville de Beni et aux détournements de fonds devenu monnaie courante de la part des autorités locales nommées sur base des quotas de leurs partis politiques dans le partage du pouvoir publique.

Pour mener à bien cette étude, nous recourons à la méthode qualitative. Pour cette analyse qualitative, nous recourons aux données qualitatives pour l'analyse, traitement des données ; interprétation et discussion des résultats.

Afin d'approfondir notre recherche, nous utilisons les techniques d'entretien structuré et documentaire. La première technique nous permet d'acquérir les différentes informations orales de certains responsables desdites Entités. La seconde, quant à elle, nous sert à récolter et consulter certains rapports administratifs et financiers de la mairie et communes de la ville de Beni.

La présente étude s'articule autour de deux points. Le premier traite du cadre théorique dans lequel nous présentons certaines notions sur les finances locales. Le second, quant à lui, traite de causes de non performance de finances locales en ville de Beni dont il est question dans cette étude.

## **II. Cadre théorique**

Dans ce chapitre, nous présentons une revue de la littérature relative aux finances publiques locales. Il s'agit ici de la théorie sur la gestion budgétaire des collectivités territoriales décentralisées définie en terme des recettes et des dépenses des Entités Territoriales Décentralisées.

### **II.1. Généralités sur les finances publiques locales**

Dans ce point, nous présentons certaines notions sur les finances publiques locales telles que l'importance, définition et l'autonomie financière des collectivités territoriales (J. MARTINEZ-VAZQUEZ et P. SMOKE, 2011, p.23-102).

#### **II.1.1. L'importance des finances locales**

Les collectivités locales sont les mieux placées pour améliorer la gestion des ressources publiques pour répondre aux demandes de la population, d'une part et d'autre part elles sont plus motivées pour assurer une meilleure gestion des affaires locales que l'Etat. Aussi, elles utilisent mieux les ressources publiques à leur disposition grâce à la recherche de solutions innovantes.

#### **II.1.2. Définition des finances publiques locales**

Les finances locales sont la branche de la science financière qui traite du financement des collectivités territoriales. Elles étudient les aspects juridiques, politiques et économiques des recettes et des dépenses des budgets des administrations publiques décentralisées. L'analyse de finances locales est donc celle du budget de la collectivité territoriale. En d'autres termes, les finances des collectivités locales englobent toutes les activités ayant directement ou indirectement trait à l'ensemble des opérations financières de ces unités décentralisées. Il s'agit ici de l'analyse des recettes et des dépenses, des paiements, des moyens financiers, du cadre budgétaire et de la politique financière.

#### **II.1.3. L'autonomie financière des collectivités locales**

Les collectivités territoriales présentent certaines particularités, limitant relativement leurs marges de manœuvre en matière de systèmes fiscaux et de mécanisme de financement des activités. En effet, si le gouvernement et le législateur ont transféré aux collectivités territoriales les compétences nécessaires pour mener leurs activités locales, l'autonomie financière qui leur a été accordée demeure cependant limitative. En effet, si les collectivités territoriales sont libres de décider des opérations qu'elles financent, certaines dépenses présentent, pour elles, un caractère obligatoire ; ce qui limite leur autonomie budgétaire. Par ailleurs, les ressources propres doivent représenter une part déterminante de l'ensemble des ressources. En outre, le pouvoir fiscal des collectivités territoriales, notamment le pouvoir de fixation des taux des impôts et taxes est limité par le législateur.

## **III. Causes de non performance financière locale En Ville de Beni**

Ici nous présentons les causes de la non performance des finances locales sur les aspects politique, sécuritaire et financier.

### **Les causes d'ordre politique**

Il s'observe à ces jours, le clientélisme et la politique de parrainage qui caractérisent la nomination des animateurs des Entités territoriales Décentralisées. Ce qui explique le manque de volonté, le détournement des fonds, une incompétence, la corruption et une mauvaise gestion de la part des autorités locales.

### **Les causes d'ordre sécuritaire**

La partie Est de R.D Congo est devenue, depuis plusieurs décennies, l'épicentre des conflits armés depuis les années 1986. Les violences se sont intensifiées par plusieurs groupes armés locaux et étrangers parmi lesquels les ADF qui sont auteurs de plusieurs exactions comme de pillages, massacres, incendies, violences sexuelle et kidnapping (KAHINDO MUKE C, 2016, p.144). Ce qui place la population dans la situation des déplacés internes incapables de répondre à leurs devoirs civiques dont le paiement des impôts et taxes en caractère local.

### **Les causes d'ordre financier**

Les Entités Territoriales Décentralisées se sont retrouvées en situation de difficultés de trésorerie. Cette dernière est due à la rupture pendant un certain moment de rétrocessions qui proviennent du gouvernement central qui constituent des recettes principales desdites Entités. Aussi, il s'est observée une diminution significative des recettes provenant des taxes qui constituent un moyen d'autofinancement des Entités dont il est question dans cette étude.

## **IV. Conclusion**

Nous voici au terme de notre étude qui porte sur les causes de non performance des finances locales en ville de Beni ; Est de la R.D Congo. En effet, il a été ressorti dans cet article les causes d'ordres politique, sécuritaire et financier dans les Entités Territoriales Décentralisées dont la ville de Beni qui fait objet de cette étude. Ce qui explique le sous-développement desdites Entités à côté de la misère qui caractérise la population victime des violences des conflits armés.

**BIBLIOGRAPHIE**

- [1]. BOUVIER M, MC ESCLASSAN, JP LASSALE, Finances Publiques, 12 édition LGDJ, Paris, 2013.
- [2]. BUABUA WA KAYEMBE M, Droit Économique Congolais, édition Harmatan, 2021. LE BOLLOCH P, YVON LE FIBLEC et M C MOULINE, Economie Générale, édition Bertrand Lacoste, 2001.
- [3]. FARVACQUE-VITKOVIC C et MIHALY KOPANYI, Finances municipales : Manuel à l'Usage des collectivités locales, 2016.
- [4]. KABORE Théodore J. O., Finance Publiques locales, Notes de cours, Inédit, 2016
- [5]. KAHINDO MUKE C, Nord-Kivu 25 ans dans le Noirs, éditions MONDA, 2016
- [6]. Loi Organique no 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces en RD Congo.
- [7]. MARTINEZ-VAZQUEZ et P. SMOKE, Introduction : Local Government Finance, 2011.
- [8]. MONNIER J.M, Finances Publiques, SD, 4 édition
- [9]. P. BOUCHEIX et RENE JUILLARD, Les Finances publiques, édition Dunod, Paris, 2019